

La Roche Sur Yon, le 1^{er} mars 2021

Monsieur le ministre,

Vous vous déplacez aujourd'hui au Centre des Finances Publiques de Fontenay-le-Comte afin de rencontrer les agents. Nous saluons votre effort alors que la crise sanitaire et la période de vacances scolaires ne facilitent pas la communication.

Nous vous rappelons que le site de Fontenay-le-Comte perdra au 1er juillet 2022 son Service de Publicité Foncière (SPF). Il fusionnera avec les autres SPF (Challans, Les Sables d'Olonne et La Roche-sur-Yon) pour créer un SPF Départemental implanté à La Roche-sur-Yon.

En septembre 2022, la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) entraînera la fusion de la Trésorerie de Fontenay-le-Comte avec celle de La Châtaigneraie. Elles formeront le Service de Gestion Comptable de Fontenay-le-Comte.

Puis, en janvier 2023, le NRP provoquera l'intégration du Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Fontenay-le-Comte dans le SIE des Herbiers tandis que le Services des Impôts des Particuliers (SIP) des Herbiers fera l'inverse.

Ainsi, c'est dans ce contexte de fortes restructurations qu'interviendra, en 2023, la création d'une antenne supra départementale de renfort de SIE qui va prendre à sa charge les tâches actuellement dévolues à un ou des SIE de Nantes. *Les agents que vous allez rencontrer attendent le maximum de précisions quant aux missions de ce service, la possibilité pour eux d'y travailler, son organisation et sa pérennité !*

Pour autant, **Solidaire Finances Publiques** considère que cette antenne supra départementale correspond à une « délocalisation » et non à une « relocalisation ». Ce service n'a jamais été localisé à Fontenay-le-Comte. De plus, le service rendu ne bénéficiera en rien à la population de Fontenay-le-Comte.

Solidaires Finances Publiques dénonce le fait que ce nouveau service va participer à la séparation de l'accueil et de la gestion, permettant la parcellisation et l'industrialisation de la chaîne de travail. En rompant le lien pourtant indissociable entre le service public et son territoire de rattachement, on déprécie la qualité du service rendu à l'usager. De plus, l'industrialisation des tâches altère sensiblement l'intérêt du travail et, in fine, les conditions de travail des agents.

Enfin, comment croire que la délocalisation d'une vingtaine d'emplois à Fontenay-le-Comte va redynamiser l'activité de cette ville de 13 640 habitants ?

Nous espérons que vous prenez la mesure des *tensions quotidiennes que subissent les agents de Fontenay-le-Comte mais également l'ensemble des agents de Vendée*. En effet, ils sont confrontés à des conditions de travail dégradées liées à la crise sanitaire qui perdure, au manque de visibilité quant à l'avenir de leurs missions du fait des restructurations (dont le NRP) et aux incertitudes quant

aux conditions de leur réalisations : travail à distance, télétravail, travail nomade. Les agents qui continuent de travailler en présentiel ne sont pas épargnés pour autant. Le changement profond de nos manières de travailler impactent l'ensemble de l'organisation du travail.

Dans ces conditions, les 21 suppressions d'emplois en Vendée, dont 1 cadre B et un cadre C sur le site de Fontenay-le-Comte, compliquent encore la situation.

Solidaires Finances Publiques dénonce les suppressions massives d'emplois à répétition actées par le Contrat d'Objectif et de Moyen. Elles sont la cause principale des restructurations et de la dégradation des conditions de travail. Le cumul des réformes engagées à travers le NRP et la relocalisation ne sont plus supportables. Ceci ne répond pas aux attentes des usagers, notamment les acteurs économiques les plus fragilisés par la crise. Ces réformes ne font qu'affaiblir et éloigner le service public dans une période où la population en exprime un besoin croissant.

Solidaires Finances Publiques affirme qu'il demeure capital et essentiel de mettre les moyens à la fois humains et budgétaires pour que subsiste sur l'ensemble du territoire une présence physique de la DGFIP qui réponde *de façon technicienne et attentive à l'ensemble des attentes et besoins des usagers* . Nous dénonçons le recours à un contractuel, en Vendée, pour le Fonds National de Solidarité.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, la DGFIP doit garder la compétence pleine et entière de l'ensemble de ses missions grâce à leur réalisation par ses agents (ayant le statut de fonctionnaire).

Nous vous invitons à revenir plus longuement en Vendée afin que vous puissiez prendre en compte l'ensemble des attentes de ses agents à travers l'instauration d'un véritable dialogue. **Solidaires Finances Publiques 85** reste à votre disposition pour discuter plus longuement de l'ensemble de ces problématiques.

Solidaires Finances Publiques 85